

Salaires 2012

La CFDT signe l'accord

Rappel des principaux points :

Au 1er avril 2012, **2,5% pour tous les salariés** (hors vendeurs)

- du niveau 1A au niveau 4B : 2,5% sur les salaires réels
- pour les niveaux 5 et 6, augmentation générale (pour tous) de 1,25% + augmentation individuelle (au mérite) 1,25%*
- pour les niveaux 7 et au-delà, augmentation individuelle de 2,5 % (au mérite)*

• Organisation du travail :

Durée maximale 8 heures de présence journalière.

• Jour de congés supplémentaire pour événement familial :

- 1 jour ouvré pour le mariage du père ou de la mère

• Carte Master Card Casino gratuite pour le conjoint

Au 1er juin 2012,

grille de salaire : pente de 26% avec le niveau 1A à 9,22€/heure et le niveau 4B à 11,617€

31	VOTE DCF ACCORD NAO 2012 ?	26/02/2012 08/03/2012	CONTRE LA SIGNATURE ?	186 votes	POUR LA SIGNATURE ?	214 votes	ABSTENTION	5 votes
----	----------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------	---------------------	-----------	------------	---------

La majorité des sections qui se sont exprimées ont donné un avis favorable à la signature de l'accord salaires 2012.

La fédération des services a donné un avis favorable à la signature.

La CFDT Casino sera donc signataire de l'accord salaires 2012.

